



AHMED OUYAHIA :

«J'ai reçu des lingots d'or de la part des princes du Golfe»

Page 4

LE JEUNE

N° 6887 - DIMANCHE 10 JANVIER 2021

INDÉPENDANT

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

256 nouveaux cas et 5 décès en 24 heures

Page 2

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

COMPTES EN BANQUE, HIRAK POST-COVID ET REMAKE DU «QUI TUE QUI »

LE MAKHZEN, ZITOUT, LE MAK ET LA DÉSTABILISATION DE L'ALGÉRIE



C'est un véritable complot en plusieurs séquences qui est échafaudé, depuis peu, par le Maroc avec l'appui d'Israël dans la perspective de provoquer le chaos en Algérie en se servant d'un modus-operandi des plus effroyables. Le plan est confié à des opposants embusqués à l'étranger, dotés de financements à profusion et couvert d'une propagande des plus machiavéliques. Jamais l'Algérie, qui est préoccupée en ces temps difficiles par une lancinante crise économique, n'a eu à faire face à un tel déploiement d'agressivité de la part du voisin de l'Ouest, plus que jamais acculé par l'opinion internationale au lendemain de ses graves dérapages au Sahara Occidental, et aussi suite à l'impair commis, contre la légalité internationale, par une administration américaine évanescence. Le scénario du duo israélo-marocain contre l'Algérie donne froid dans le dos.

Page 5

LA DIRECTION GÉNÉRALE MISE À L'INDEX

Gangstérisme et politique de la terre brûlée à SOTRAZ

Page 3

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Lancement d'une campagne de sensibilisation

Page 2

CONFÉRENCE NATIONALE

Makri plaide pour un climat politique apaisé

Page 3

256 nouveaux cas,
209 guérisons
et 5 décès en 24 heures

LA COURBE de contamination à la Covid-19 en Algérie poursuit sa tendance baissière, avec 256 nouveaux cas positifs enregistrés en 24 heures, 209 guérisons et cinq décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de la pandémie à 101.913, des guérisons à 69.011 et celui des décès à 2.803. Trois wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contamination durant les 24 dernières heures, avec plus de 30 cas, à leur tête la wilaya d'Alger qui a recensé 77 contaminations. «256 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 209 guérisons et cinq décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 101.913, des guérisons à 69.011 et celui des décès à 2.803», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar. Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à plus de 232 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.54 cas pour 100.000 habitants. Trois wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contaminations en 24 heures, à savoir Alger (77 cas), Blida (32 cas) et Oran (30 cas). Les wilayas, d'Alger (15.104 cas), Oran (9.932 cas), Blida (7.733 cas), Sétif (5.094 cas) et Bejaia (4.370 cas) représentent à elles seules 41% des cas de contamination et 30% des décès enregistrés sur le territoire national. Le Pr Fourar a également indiqué que seulement 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 19 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 8 wilayas ont enregistré dix cas et plus. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère hausse, avec 34 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays. Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques. Dans le monde, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.924.482 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 89.475.846 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 64.126.579 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries. Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de vendredi, 14.997 nouveaux décès et 816.686 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Mohamed Mecelti

VACCIN ANTI-COVID-19

Lancement d'une campagne de sensibilisation

La campagne nationale de sensibilisation autour du vaccin contre le coronavirus a été officiellement lancée hier par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Pour mieux informer la population sur le vaccin anti-Covid-19, le ministère de la Santé, en concertation avec le comité scientifique en charge du suivi de la pandémie du coronavirus, ont décidé de lancer une campagne nationale de sensibilisation pour mettre fin aux fake news sur le vaccin anti-Covid-19. En effet, l'efficacité du produit est remise en cause, entraînant un regain de méfiance chez les citoyens et le personnel médical. Les autorités sanitaires ont compris qu'il faudra une vaste campagne de sensibilisation dans la mesure où l'obligation du vaccin n'est pas à l'ordre du jour.

Le coup d'envoi de la campagne de sensibilisation, qui devra précéder celle de vaccination, a été donné hier par le Pr Djamel Fourar, membre du comité scientifique. Celui-ci a fait savoir que cette campagne durera plusieurs mois car elle diffère des autres types de vaccination.

«Avant toute campagne de vaccination, il devrait y avoir un plan de communication et de sensibilisation sur l'intérêt du vaccin», a-t-il indiqué. L'intervenant a mis en exergue le rôle des médias pour sensibiliser les citoyens sur la nécessité du vaccin et la lutte contre ce



qu'on appelle «le vaccino-pessimisme», observable dans certains pays sous influence des thèses complotistes.

Le Pr Fourar a souligné l'importance d'expliquer la stratégie de la campagne de vaccination et de fournir aux citoyens les informations scientifiques utiles et vérifiées dans le but de les convaincre de la nécessité de la vaccination. Il a, dans ce sens, annoncé la mise en place d'une veille post-vaccinale pour la surveillances d'éventuels effets indésirables. Insistant sur cette phase de sensibilisation, qui sert à lever toutes les appréhensions chez les citoyens, le Pr Fourar a indiqué que les premières doses du vaccin Sputnik V arriveront, au

plus tard, dans une semaine

Le porte-parole du comité scientifique a indiqué que le Conseil scientifique accordera la priorité à la vaccination au secteur de la santé, aux travailleurs essentiels et aux personnes les plus à risque et les plus exposées, notamment les personnes atteintes de maladies chroniques et les personnes âgées.

Le Pr Fourar a fait savoir que c'est l'Institut Pasteur qui sera chargé de réceptionner les vaccins et de les stocker dans ses structures avant d'être dispatchés dans les 48 wilayas. Rappelant l'expérience de l'Algérie en matière de vaccination, l'intervenant a révélé que le personnel médical chargé de la

vaccination sera formé pour mener à bien l'opération.

Par ailleurs, et concernant le vaccin, le Pr Djamel Fourar a tenu à préciser, lors de son passage à la Télévision nationale, que l'Algérie ne se suffira pas d'un seul vaccin contre la Covid-19.

«Le choix de l'Algérie pour lutter contre le nouveau coronavirus, à l'instar des autres pays, ne se limitera pas à un seul vaccin», a-t-il fait savoir, avant de relever que l'Etat algérien et le comité scientifique du suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19 «veilleront à choisir un vaccin efficace et sûr pour les citoyens».

Lynda Louifi

LYÈS MERABET :

«Expliquer l'objectif de la vaccination et rassurer les esprits»

LE MINISTÈRE de la Santé lance une campagne de sensibilisation sur l'intérêt de la vaccination contre la Covid-19, et ce à quelques jours du début de la campagne de vaccination, qui devrait débuter en ce mois de janvier. Chose qui fait dire que l'Algérie est en retard dans ce travail de sensibilisation qui précède toute opération de vaccination.

C'est du moins l'avis de Lyès Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), qui souligne l'importance de la sensibilisation. «Pour chaque opération de vaccination, il faut sensibiliser la population et expliquer les objectifs», a-t-il indiqué dans sa déclaration au Jeune Indépendant. Selon lui, la communication doit toucher le grand public mais aussi les professionnels de la santé. Chose qui n'est pas le cas, selon les précisions de M. Merabet, qui a souligné l'essence de la concertation.

«Il faut sensibiliser la population en expliquant l'intérêt et l'objectif de cette vaccination mais aussi rassurer et apaiser les esprits quant aux effets secondaires», a-t-il affirmé, sachant que des appréhensions et des craintes ont été exprimées par certaines personnes qui ont déjà fait le choix de ne pas se faire vacciner. Pour ce professionnel de la santé, la sensibilisation est très

importante. Il signale le fait que l'Algérie est en retard, surtout que l'opération de vaccination est censée être lancée incessamment. Pour le président du SNPSP, le travail de sensibilisation doit être l'affaire de tous et doit même être assuré par les responsables politiques, comme cela se fait de par le monde.

«C'est une démarche politique nationale», a-t-il souligné, insistant sur l'importance de la communication dans la concrétisation de ce projet. L'intervenant n'a pas manqué de rappeler l'importance de la prévention et du respect des mesures préventives, et ce même avec la vaccination. C'est la raison pour laquelle, a-t-il estimé, cette campagne de sensibilisation doit être également orientée sur l'importance du respect des mesures barrière. «L'opération de vaccination doit s'étaler sur plusieurs mois. On doit continuer à être vigilant», a-t-il affirmé, expliquant que lancer la campagne de vaccination ne veut pas dire la fin de l'épidémie. Par ailleurs, M. Merabet a déploré l'absence d'une stratégie vaccinale ou, du moins, elle n'a pas été rendue publique. «On n'a pas parlé des objectifs. Est-ce que la population cible a été identifiée ?», s'est-il interrogé.

Concernant les 500 000 doses de vaccin commandées, M. Merabet a fait le parallèle

avec la grippe saisonnière. «On importe en moyenne deux millions de doses pour couvrir 5% de la population jugée vulnérable (personnes âgées, malades chroniques...)», a-t-il indiqué avant d'affirmer que le nombre de doses qui devraient être importées est tributaire de l'identification de la population cible. Néanmoins, il a estimé qu'il est nécessaire de cibler 10 à 15% de la population, principalement les personnes vulnérables, (personnes âgées et celles qui ont des problèmes de santé chroniques) car ce sont des personnes à risque de forme sévère. M. Merabet se fie, dans son estimation, aux données dans le cadre de la prise en charge des malades qui ont contracté le coronavirus.

Pour ce qui est du choix du vaccin, le président du SNPSP a affirmé que Sputnik V répond aux normes algériennes, notamment en matière de conservation mais aussi compte tenu de l'expérience de l'Algérie. Concernant les préparatifs de cette campagne de vaccination dans les établissements publics de santé de proximité, en charge de cette mission, il a affirmé que «ces établissements ont reçu il y a un mois un courrier du ministère de la Santé pour faire un état des lieux sur les capacités de stockage notamment».

Lilia Ait Akli

LA DIRECTION GÉNÉRALE MISE À L'INDEX

GANGSTÉRISME ET POLITIQUE DE LA TERRE BRÛLÉE À SOTRAZ

La situation au sein de la Société de transport d'Arzew (SOTRAZ), filiale de Sonatrach, a atteint le pourrissement, «orchestré par un P-DG prêt à toutes les manigances et les mensonges pour se maintenir en poste, quitte à mener l'entreprise droit dans le mur». C'est ce qu'a affirmé au Jeune Indépendant le secrétaire général du syndicat UGTA de l'entreprise, Mohamed Mourad Bendaha, suite aux incidents ayant émaillé la tentative de dissolution de sa section par vote à main levée.

Le jeudi 7 janvier, des actes de violence et d'intimidation ont eu lieu, avec la complicité du P-DG qui manipule des anciens contractuels et quelques travailleurs, à leur tête un ancien syndicaliste, pour imposer son diktat alors qu'il devrait se soucier du gouffre financier dans lequel se trouve l'entreprise, a indiqué le syndicaliste.

Encore une fois, des syndicalistes ont fait l'objet d'une agression sauvage au sein de la filiale de Sonatrach. Les vidéos postées sur les réseaux sociaux montrent les agressions et les intimidations subies par les représentants de l'Union locale chargés d'organiser la séance de vote qui comptait une trentaine de personnes. Les mêmes auteurs de la séquestration du SG du syndicat de SOTRAZ et de la destruction du local du même syndicat, il y a deux semaines, ont récidivé, cette fois-ci, face aux représentants de



l'union de l'UGTA de la wilaya d'Oran (bureau d'Arzew). «L'Union locale de l'UGTA a programmé l'organisation d'un vote de retrait de confiance des membres du syndicat de SOTRAZ, sur la base d'une pétition signée par 450 travailleurs»,

indique M. Bendaha, précisant que le vote a tourné au fiasco car les travailleurs qui, sous la menace et les intimidations, ont été forcés à signer cette pétition ont refusé de participer à une telle mascarade. «Pour que le vote soit validé, la loi stipule la participation de 50% +1 des travailleurs de l'entreprise, soit 700 employés, mais le jour J, il y avait à peine trente travailleurs, les fidèles du P-DG Abdallah Arar», affirme M. Bendaha.

Lorsque les agitateurs ont compris que leur plan, minutieusement préparé par un proche du P-DG Arar, à savoir un ancien syndicaliste connu pour ses manœuvres douteuses et malhonnêtes, était tombé à l'eau, ils ont décidé de saboter le vote en s'en prenant à M. Bendaha, le représentant du bureau de l'UGTA d'Arzew, a rapporté le SG. Celui-ci a tenu à souligner que M. Arar agissait toujours en se cachant derrière ses adjoints ou des

travailleurs.

La vidéo filmée par un travailleur de SOTRAZ montre quatre personnes - les mêmes agitateurs filmés dans les vidéos précédentes - s'en prendre violemment au représentant de l'UGTA au moment où il expliquait que la participation de la moitié des travailleurs de l'entreprise était obligatoire pour que le vote soit légal et qu'autrement, le retrait de confiance n'aurait pas lieu et les membres du syndicat de SOTRAZ poursuivraient leur activité jusqu'au dernier jour de leur mandat.

L'application de la loi n'a, semble-t-il, pas plu aux agitateurs. S'ensuivit une scène de terreur : des injures et des menaces à l'encontre du syndicaliste, lequel a été contraint de se réfugier, comme le montre les images, derrière les tables tandis que des travailleurs essayaient de calmer les instigateurs de cette situation. Ces derniers ont même détruit l'urne

pour s'assurer de l'annulation du vote. Une source au sein de l'administration de SOTRAZ a confié au Jeune Indépendant que M. Arar, le P-DG de l'entreprise, avait recruté récemment, et de manière hâtive, une quinzaine de chauffeurs qui ont participé aux incidents précédents afin qu'ils participent au vote. «La logique du P-DG est de saboter toute personne intègre au syndicat ou ailleurs en faisant croire à la direction générale du groupe Sonatrach, à Alger, qu'il fait lui-même l'objet de sabotage», a souligné ce responsable. Sollicité par le Jeune Indépendant, le P-DG de SOTRAZ, Abdallah Arar, n'a pas voulu répondre aux sollicitations du journal. Un responsable au sein de la direction générale a expliqué au Jeune Indépendant que le P-DG se trouvait chez lui, à Alger, pour le week-end et qu'il retournerait, comme chaque fois, à Arzew le dimanche ou le lundi.

Mohamed Mecelti

CONFÉRENCE NATIONALE

Makri plaide pour un climat politique apaisé

L'INSTAURATION d'un climat politique «apaisé» à même de permettre l'émergence d'une élite politique à la hauteur des attentes du peuple et en mesure de relever les défis, tel est le message essentiel du président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Makri, lors d'une conférence nationale tenue, hier à la Safex, sur «l'Algérie et les défis étrangers». Selon le chef du parti, le climat d'apaisement devrait se traduire à travers des préalables, à savoir la libération des détenus politiques, l'indépendance de la justice et l'ouverture du champ audiovisuel.

La rencontre initiée par le MSP, et à laquelle ont participé nombre de personnalités nationales et des dynamiques de la société civile issues, pour la plupart, de la même obédience idéologique, a été pour le parti islamique une opportunité pour plaider pour un environnement politique «plus apaisé». Ce qui permettra, à ses yeux, de renforcer le front interne et d'unir toutes ses composantes. «Nous nous rencontrons aujourd'hui dans le cadre d'une nouvelle tentative pour une action conjointe, dans l'espoir de relancer le processus de dialogue et de coopération à l'effet d'instaurer un environnement politique apaisé, loin des tensions et des conflits qui n'ont fait que freiner le processus d'une vraie transition démocratique. Une démarche qui s'avère nécessaire pour un front interne soudé devant les risques majeurs que connaît le contexte international et régional», a déclaré Makri. Dans son message, M. Makri a mis l'accent sur les préalables de l'environnement politique «apaisé», à savoir «la remise en liberté des détenus politiques, l'indépendance de la justice, l'ouverture du champ audiovisuel, loin de toute forme de pression et de chantage».

M. Makri, qui s'est toujours accroché à l'argument du Hirak et aux enseignements qu'il faudrait en tirer, a estimé que le mouvement populaire a montré que «l'hégémonie et la vision autoritaire et unilatérale ne dureront jamais». Le chef du mouvement islamiste a critiqué, dans la foulée, les acteurs politiques qui se sont rués au pouvoir avant l'heure, estimant que «cette tendance est à l'origine de la phagocytose des objectifs majeurs du Hirak, sans pouvoir traiter les raisons qui ont engendré la «3issaba»».

Cette rencontre, qui intervient à deux jours de la réunion du président de la République avec les membres de la commission d'Ahmed Laraaba, chargée de l'élaboration de l'avant-projet du code électoral, semble être une manière pour ses initiateurs d'exprimer leur volonté d'adhérer à la démarche du président Tebboune. Ainsi, le MSP, qui s'est ouvertement opposé aux amendements de la nouvelle Constitution veut avoir une voix au chapitre concernant le futur régime électoral, en cours de gestation.

Le plaçant au rang des principales réformes politiques, M. Makri a appelé à un dialogue «sérieux et responsable» sur le code électoral, de même que «les garanties de la transparence» des prochaines échéances, notamment le renouvellement des Assemblées nationale et locales. «Nous appelons à un dialogue sérieux et responsable autour du code électoral avec les garanties de la transparence des différentes élections, et ce en se mettant d'accord sur le calendrier de leur organisation, sans que l'Administration ne s'immisce dans la concurrence entre les partis», préconise le président du parti.

Quant à la société civile, qui semble constituer le fer de lance du président Tebboune dans sa démarche de réforme en vue d'assainir la vie politique des résidus de l'ancien régime, elle est devenue «la bête noire» du patron du mouvement. Pour lui, «la société civile pourrait être un partenaire essentiel dans l'essor politico-économique du pays, et ce dans le cadre de sa mission participative en tant que troisième secteur et non un concurrent des partis

politiques dans les instances représentatives». Selon toute vraisemblance, la hantise de «la société civile» s'accroît au sein de la classe politique concernant la mise en place d'une assemblée représentative composée des dynamiques de la société civile.

Une réforme qui visera, de l'avis des analystes, à déconstruire le paysage politique national hérité du régime de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika.

Pour rappel, les congressistes de la Conférence nationale sont issus des partis politiques, des syndicats et des associations, à l'image du Front de la justice et du développement (FJD), de l'Association des oulémas, de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF) ainsi que des universitaires. Les participants ont mis en exergue l'objectif de leur rencontre, à savoir la relance d'un dialogue pour un consensus national, seul rempart du pays face aux défis étrangers qu'impose le contexte régional et international.

Aziza Mehdid

Le Président Tebboune met fin aux fonctions du ministre des Transports Lazhar Hani

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du ministre des Transports, Lazhar Hani, a indiqué hier samedi un communiqué des services du Premier ministre. «Sur instruction de Monsieur le Président de la République, il

a été mis fin aux fonctions de Monsieur Lazhar Hani en sa qualité de ministre des Transports», lit-on dans ce communiqué. «Cette décision a été prise à la suite de l'engagement d'une opération d'importation par la compagnie nationale Air Algérie de fournitures liée à

l'activité de Catering et ce, sans tenir compte du contexte économique national et des orientations financières visant la gestion rationnelle des devises et la priorité à accorder à la production nationale», précise la même source. Le PDG d'Air Algérie et le responsable du catering

au sein de la compagnie ont été également relevés de leurs fonctions, annonce le communiqué. M. Farouk Chiali, ministre des Travaux Publics a été chargé de l'intérim du ministère des Transports, selon la même source.

S. N.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Les taux d'intégration fixés dans le cahier de charges ne seront pas revus

LES TAUX d'intégration fixés pour l'industrie automobile, établis à un minimum de 30% lors de la première phase d'activité, ne seront pas revus à la baisse, a indiqué samedi à Alger le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham. Intervenant lors du Forum du quotidien Echaab, M. Ait Ali Braham a fait savoir que les conditions fixées dans le nouveau cahier de charges sur l'industrie automobile notamment un taux d'intégration minimum de départ de 30% ne seront pas revues à la baisse, précisant que ces dispositions ne constituent pas des conditions «insurmontables». «Dans un passé récent, les véhicules vendus par des assembleurs locaux étaient plus chers qu'avant l'application des incitations fiscales. De plus, l'Etat n'a pas bénéficié de cette politique de soutien», a souligné M. Ait Ali Braham. Il a expliqué dans ce sillage que les industriels du secteur automobile déjà établis en Algérie qui ne peuvent pas respecter les taux d'intégration fixés dans le cahier de charge peuvent poursuivre leurs activités à condition de s'acquitter des taxes douanières. S'agissant de la situation des entreprises du secteur dont les dirigeants ont été poursuivis en justice et gérées actuellement par des administrateurs désignés par l'Etat, le ministre de l'Industrie a affirmé que «les responsables de ces sociétés sont poursuivis dans le cadre de la responsabilité pénale de la personne morale». Le Gouvernement a décidé en décembre dernier de remplacer ces administrateurs par d'autres étant plus à même d'assurer la gestion de ces entreprises dans l'attente que la justice poursuive son travail et que tous les recours soient usés, a-t-il fait savoir. «Nous verrons ensuite si ces entreprises doivent retourner à l'Etat ou si d'autres alternatives doivent être trouvées afin que les investissements réalisés ne soient pas perdus de manière à préserver les actifs. Ni les salariés ni les créanciers ne soient lésés», a-t-il également assuré. Abordant la question de l'ouverture du capital des entreprises publiques, M. Ait Ali Braham a souligné que cette opération se fera à travers la Bourse d'Alger à travers la recapitalisation par voie boursière, et non pas comme cela a été fait au début des années 2000. Concernant la situation des entreprises publiques, le ministre de l'Industrie a regretté l'absence d'audit durant plusieurs années, relevant que son département réalise un audit précis au niveau de l'ensemble des groupes industriels publics afin d'estimer l'ensemble des paramètres de leurs activités et arrêter les décisions adéquates pour chaque groupe. «Nous étudions les plans de redressement pour chaque groupe public. Certains pourront poursuivre leurs activités, d'autres nécessitent un redéploiement ou un refinancement voire un simple rééchelonnement», a-t-il détaillé, ajoutant que ces entreprises, relevant du ministère de l'Industrie, font fasse à un endettement de 12 milliards de dollars. Interrogé à propos de l'implication de l'économie de la connaissance dans l'industrie du pays, M. Ait Ali Braham a noté l'intérêt d'impliquer, dans ce cadre, les jeunes ingénieurs issus des universités algériennes afin d'assurer une utilisation optimale et durable des équipements de pointe importés.

M. B.

4

NATIONALE

POURSUIVI DANS LES AFFAIRE DU MONTAGE AUTOMOBILE Ahmad Ouyahia : «J'ai reçu des lingots d'or de la part des princes du Golfe»

Les auditions des accusés dans les affaires de montage automobile et de financement occulte de la campagne électorale du candidat à la Présidence d'avril 2019, Abdelaziz Bouteflika, dans lesquelles sont poursuivis plusieurs responsables, dont les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ont débuté hier à la Cour d'Alger.

Concernant l'origine de ses fonds placés dans trois comptes (bancaires et postaux), Ahmed Ouyahia a souligné qu'il ne provenaient pas des hautes fonctions qu'il avait occupées et que s'il avait refusé auparavant de s'exprimer autour de cette question c'était pour «ne pas porter atteinte aux relations unissant notre pays à certains pays amis». Il a affirmé qu'il recevait, «des lingots d'or en cadeau de la part des dirigeants des pays du Golfe», ajoutant qu'il les avait «vendus au marché parallèle à 350 millions DA et placé l'argent dans ses comptes». Il a reconnu ne pas avoir déclaré ces sommes parce qu'il était en soins depuis 2017. S'agissant des sociétés, dont ses deux fils sont propriétaires, il a réaffirmé «qu'ils ont obtenu des crédits bancaires dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) pour la création d'une imprimerie et d'une compagnie de sécurité informatique», assurant «qu'ils n'ont pas bénéficié d'avantages».

Interrogé sur les raisons du transfert du secrétariat général du Conseil national de l'investissement (CNI) aux services du Premier ministre au moment où il a été décidé d'arrêter l'importation de véhicules et d'aller vers le montage automobile, Ouyahia a dit que la décision avait été prise par les membres du CNI et non par lui (en sa qualité de président dudit Conseil). L'instance était auparavant rattachée au ministère de la Promotion des investissements, mais, après la suppression de ce ministère en 2014, elle a été rattachée au ministère de l'Industrie, a-t-il expliqué. Interrogé sur la raison pour laquelle le Conseil national de l'investissement n'a pas été transféré au ministère de l'Industrie, Ouyahia a fait valoir que le CNI n'exa-



mine pas seulement les projets industriels, mais tous les dossiers d'investissement dans tous les secteurs.

Concernant les critères de sélection des «5+5» autorisés à investir dans la filière du montage automobile, Ouyahia a répondu que les opérateurs retenus sur les 89 candidats à l'investissement dans ce secteur avaient été sélectionnés parce qu'ils étaient en activité dans le domaine et pas pour une autre raison. Il a démenti, en outre, l'exclusion des dossiers de certains opérateurs, à l'instar du «Groupe Cevital», «Achaïbou» ou «Amine Auto», arguant que leurs dossiers n'ont pas été déposés au niveau du CNI. L'audience se poursuivra dans

l'après-midi avec l'audition des autres accusés. Ce procès, programmé à la Cour d'Alger avec une composante spéciale, intervient après que la Cour suprême a accepté le pourvoi en cassation introduit par la défense des accusés. Il s'agit, en effet, du 1er dossier de corruption, traité en décembre 2019 par le Tribunal de Sidi M'hamed, et dans lequel sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que les trois anciens ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi, Mahdjoub Bedda et Abdesselam Bouchouareb et le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane. S. Ould Brahim

AFFAIRE SAÏD BOUTEFLIKA

La Cour d'Alger dément les «allégations» de son avocat

LE PARQUET général près la Cour d'Alger a démenti, hier, les «allégations, dénuées de tout fondement», de l'avocat Khaled Bourayou au sujet de l'affaire Saïd Bouteflika, poursuivi devant le juge d'instruction du Pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed. «Dans son édition du jeudi 7 janvier 2021, le quotidien arabophone *El-Khabar* a publié une interview de Me Khaled Bourayou, avocat à la Cour relevant du Barreau d'Alger au sujet de l'affaire du dénommé Saïd Bouteflika, poursuivi devant le juge d'instruction du Pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed», indique un communiqué du Parquet général près la Cour d'Alger.

Dans cette interview, Me Bourayou «a déclaré que le juge d'instruction en charge du dossier de son client avait refusé à

ce dernier de se faire assister de sa défense lors de son audition et avait décidé de le placer en détention provisoire en l'absence de ses avocats, chose illégale et tout à fait contraire à la loi», précise la même source.

«Le Parquet général ne se serait pas donné la peine de diffuser le présent communiqué si de tels propos émanaient d'un profane ou d'une personne étrangère au domaine de la loi, mais venant de la part d'un avocat, d'un juriste et d'un praticien du droit renommé et connu de par son ancienneté et son expérience, ceux-ci revêtent une toute autre portée et sont incontestablement dits dans des desseins inavoués et à des fins non professionnelles», ajoute le parquet général.

«De telles allégations, dénuées de tout fondement, sont de nature à porter atteinte à l'intégrité des magistrats, à leur

professionnalisme et à leur impartialité, d'où la nécessité de rétablir la vérité et d'étaler les faits tels qu'ils se sont produits», note la même source.

«Contrairement à ce qui a été soutenu par l'avocat Bourayou», le Parquet général près la Cour d'Alger précise que le prévenu Saïd Bouteflika «est poursuivi devant la juridiction sus-citée où il a été entendu en première comparution devant le juge d'instruction en charge de son dossier le 13 décembre 2020, conformément aux dispositions de l'article 100 du code de procédure pénale, lesquelles lui reconnaissent le droit de faire des déclarations ou de s'en abstenir, à charge pour le magistrat d'en faire mention sur le procès verbal et de l'aviser de son droit de choisir un avocat».

«Les droits sus-mentionnés ont été pleinement exercés par le

prévenu Saïd Bouteflika qui a opté pour l'abstention de faire toute déclaration en l'absence de son avocat, qui n'était pas constitué à la date de l'acte, demandant un délai pour préparer sa défense, et c'est ce qui lui a été accordé, ce après quoi le juge d'instruction a décidé de le placer en détention provisoire conformément aux dispositions de l'article 118 du code de procédures pénales, tout en lui notifiant la mesure tel qu'exigé par l'article 123 de la même loi», ajoute la même source. «Statuant sur l'appel formulé par l'avocat du prévenu (H.D.S) contre l'ordonnance du juge d'instruction, la Chambre d'accusation de la Cour d'Alger a rendu en date du 29 décembre 2020 un arrêt confirmant l'ordonnance dont appel», conclut le communiqué.

M. D.

COMPTES EN BANQUE, HIRAK POST-COVID ET REMAKE DU « QUI TUE QUI » LE MAKHZEN, ZITOUT, LE MAK ET LA DÉSTABILISATION DE L'ALGÉRIE

Le 06 novembre dernier, des feux de forêts ont ravagés plusieurs centaines d'hectares dans plusieurs wilayas du pays. Le fait aurait pu être anodin si ce n'était la simultanéité de ces brasiers et le caractère criminel de la chose. D'ailleurs, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait affirmé que « l'hypothèse de l'acte criminel n'était pas à écarter ». Une affirmation confirmée par le procureur de la République près du tribunal de Cherchell dans un point de presse, le 16 novembre. Ainsi, le procureur de la République, Kamel Chenoufi a indiqué que les enquêtes préliminaires ont révélé que ces feux de forêts ont été provoqués avec préméditation et les personnes impliquées dans cet acte criminel ont été démasquées conduisant à l'arrestation de pas moins de 19 mis en cause.

Donnant plus de détails sur l'enquête, le procureur a révélé que trois de ces personnes ont intentionnellement donné le feu d'une manière organisée et dans plusieurs places dans l'objectif de déstabiliser le pays. Selon Kamel Chenoufi, ces personnes ont été manipulées par des parties internes et externes du pays. Par ailleurs, l'enquête a démontré aussi que certains suspects ont transféré de l'argent en devise à l'étranger via Western Union, ces personnes à l'étranger sont poursuivies avec un mandat d'arrêt international.

Cette affaire n'était qu'un prélude d'une déstabilisation programmée de l'Algérie par certaines parties, notamment certains Etats. En suivant les commanditaires, il s'avère que les deux pays directement concernés par le chaos en Algérie sont le Maroc et Israël, le désormais nouvel allié et ami du Makhzen.

STRATÉGIE CRIMINEL DU MAKHZEN

Et comme il n'y a pas de hasard en politique ou en stratégie, « la coïncidence est troublante entre le déclenchement 'spontané' des incendies en Algérie et la 'fumeuse' marche verte » euphémisme qui désigne en réalité la colonisation marocaine du Sahara occidental, un certain 06 novembre 1975, a précisé au Jeune Indépendant, R. Rouibi spécialiste en communication stratégique à l'Ecole de journalisme d'Alger.

Pour ce chercheur, il n'y a pas de doute, le Maroc a, au mieux, lancé un message aux Algériens, au pire, voulu précipiter le chaos chez son voisin oriental, n'eut été la vigilance des services de sécurité, de l'ANP et des pouvoirs publics ainsi que l'opinion publique. Huit jours plus tard, soit le 13 novembre, le Maroc a violé l'accord de cessez-le-feu de 1991 dans l'affaire d'El-Guerguete, provoquant la reprise des hostilités avec le front Polisario.

D'ailleurs, le dernier Haut conseil de sécurité réuni le 04 janvier, autour du président Abdelmadjid Tebboune a abordé la question de l'environnement régional direct et international. Le Président de la République a salué, à cette occasion, « les efforts déployés pour la préservation de la stabilité générale dans un environnement régional tendu et très complexe », comme l'a indiqué le communiqué sanctionnant cette réunion.

Selon des sources diplomatiques aux faits de ce dossier, l'accent a été mis sur les moyens déployés pour contrer une guerre asymétrique lancée contre l'Algérie par son voisin de l'Ouest avec le concours actif de l'«Entité sioniste» désormais présent «légalement» et «officiellement» au Maroc. A ce propos, quels sont les moyens déployés dans cette guerre asymétrique dont les incendies de Gouraya (Wilaya de Tipasa), d'Oran et de Mostaganem le 06 novembre dernier n'ont été que la partie visible de l'iceberg ?

Le Makhzen mise sur une sorte de stratégie de contournement par l'étranger, tout en utilisant des agents actifs de l'autre côté de la Méditerranée et des agents dormants à l'intérieur, afin d'agir sur l'opinion publique



algérienne en la travaillant via les réseaux sociaux numériques, incline-t-on à croire de même source.

ZITOUT ET RACHAD EN EMBUSCADE

Et comme l'argent est le nerf de la guerre, les services secrets marocains ont ouvert en date du 24 septembre 2020 deux comptes bancaires dans deux filiales de banques européenne, la première à Londres, et la seconde à Paris. Les deux comptes en banques sont, entre autres, alimentés par la banque off-shore marocaine Atijjari international Bank, filiale d'Attijariwafa bank (ex-BCM), dont l'actionnaire majoritaire est le fonds Royal Al Mada, un holding financier du Roi Mohamed VI.

Le choix de ces deux capitales obéit à une logique d'influence, précisent les mêmes sources. Deux «influenceurs» autoproclamés de l'opinion algérienne tentent depuis des années de canaliser cette dernière dans le sens de la désarticulation de la société algérienne en jetant le doute et l'opprobre sur ses institutions et en premier lieu, l'armée nationale populaire. Mohamed Larbi Zitout et le nommé Amir DZ sont les principaux bénéficiaires de la manne marocaine. Le modus operandi est simple. Le compte bancaire de Londres a été ouvert au nom de Ahmed Ash-Sharai, directeur du quotidien marocain «Al Ahdath Al Magharibiya», et agent de la DGED, la Direction Générale des Etudes et de la Documentation, le contre-espionnage marocain. Ce compte domicilié en Grande-Bretagne est destiné à financer des islamistes algériens dans leur offensive contre les institutions de leur pays. Figure de proue de cette mouvance Mohamed Larbi Zitout est le principal bénéficiaire de ce compte. Les chefs du mouvement Rachad, émanation londonienne du Fis dissous, sont également concernés par ce financement marocain. Ils sont donc les concurrents directs de Zitout, souligne au Jeune Indépendant les sources diplomatiques.

Il est donc aisé de suivre le fil d'Ariane qui remonte à ces agitateurs qui ont juré la perte de l'Algérie pour assouvir des pulsions refoulés et pire, servir l'agenda maroco-

israélien de destruction de la Nation algérienne en la diluant dans une prétendue Nation islamique, résurgence du Moyen-Age et qui ne reconnaît ni les frontières, ni les Etats-Nations. L'activisme numérique de Zitout et de ses acolytes de Rachad sur les réseaux sociaux numériques entre justement dans la stratégie de démobilisation nationale et de déstructuration du tissu social algérien, préludes à la stratégie du chaos programmé. Le mercenariat de Zitout n'ayant pas de limites, ce dernier utilise la plateforme Potreon, qui lui permet non seulement d'héberger un compte mais aussi de recevoir des financements directs et anonymes. L'argent des services marocains ne semble pas satisfaire l'appétit insatiable de Zitout, qui siphonne les économies de ses «adeptes» dans la haine de l'Algérie, non pas pour atteindre ses desseins machiavéliques contre son pays d'origine, mais surtout pour renforcer ses différentes affaires en Grande-Bretagne et en République Tchèque.

AMIR DZ ET LE MAK À LA RESCOUSSE

Quant au compte parisien, il est enregistré au nom d'Abdelmalek Al-Alaoui, fils de Moulay Ahmed Al-Alaoui, ancien ministre de l'Information du roi Hassan II et président exécutif de l'Amie Center For Policy (ACFP), un Think Tank généraliste créée en 2007 et qui vise officiellement le développement et la promotion des formations en intelligence économique au Maroc à travers un programme de labellisation des entreprises et de certification et agit comme syndicat des professionnels de l'intelligence économique. Ce compte alimente donc deux grands bénéficiaires : un agitateur politique et un mouvement de sédition. Le premier n'est autre que le nommé Amir DZ, dont la notoriété s'est construite sur l'étalage des scandales de la progéniture de la nomenclature de l'ère Bouteflika. Ce youtubeur qui a élu domicile sur les bords de la Seine est un relais marocain pour financer d'autres agitateurs du net ainsi que le MAK, le mouvement séparatiste de Ferhat Mehenni, qui est le second grand bénéficiaire de la manne marocaine.

Si le MAK est un outil d'une balkanisation

fantasmée de l'Algérie pour servir de monnaie d'échange au sujet du Polisario, dans l'esprit étroit des «stratégues» du Makhzen, d'où cette volonté exprimée par les chefs de ce mouvement de traiter directement avec la DGED, l'action d'Amir DZ rejoint celle de Zitout et de Rachad dans la volonté de faire resurgir le Hirak, post-covid, pour empêcher toute stabilité institutionnelle de l'Algérie et de pousser vers le vide au nom d'une période de transition, chère aux Français et à leurs relais en Algérie.

UN REMAKE DE « QUI TUE QUI ? »

Reste néanmoins une autre stratégie du chaos, orchestrée par la DGED et son chef, Yacine Mansouri, en collaboration avec le Mossad israélien, et qui n'est pas sans rappeler l'enlèvement en octobre 1965 à Paris de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka. Il s'agit de la convocation pure et simple de la séquence du «Qui tue qui ?» instrumentalisée durant la décennie noire pour discréditer les forces de sécurité algériennes. Selon le plan marocain, il s'agit de commanditer des attentats contre des islamistes et des opposants algériens notamment en Belgique, plaque tournante des services marocains en Europe, pour faire imputer ces assassinats aux services algériens. La réaction serait immédiate en Algérie avec l'éclatement de troubles et de violences contre les institutions politiques et l'armée.

Cette stratégie de déstabilisation de l'Algérie profitera ainsi au Maroc et au nouveau venu dans la région, l'Entité sioniste, qui a officialisé la normalisation de ses relations avec le Makhzen, des relations, au demeurant, historiques qui remontent aux premières années de l'indépendance du Maroc. Le premier d'éclat de ces sinistres liens se sont traduits par l'appui militaire fourni par l'entité sioniste au Maroc dans son agression contre l'Algérie en 1963 dans ce qui a été baptisé la guerre des sables. Un coup de poignard dans le dos d'un Etat algérien naissant. Et depuis, les trahisons marocaines à l'égard de l'Algérie sont devenues une idéologie, une raison d'Etat.

Mahmoud Benmostfa

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha
	06:10	12:37	15:13	17:36	18:58	06:14	12:42	15:19	17:42	19:04	06:29	12:56	15:32	17:55	19:18	06:14	12:47	15:34	17:57	19:15	06:35	13:03	15:41	18:03	19:25	06:40	13:08	15:46	18:09	19:30	06:43	13:11	15:50	18:12	19:34

INDÉPENDANT

N° 6887 – DIMANCHE 10 JANVIER 2021



Maximales Minimales

Alger	15°	10°
Oran	13°	5°
Constantine	15°	7°
Ouargla	22°	14°

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

CÉLÉBRATION DE YENNAYER 2971

Batna accueille les activités

Le Haut-Commissariat à l'amazighité a prévu, pour marquer yennayer 2971, un vaste programme d'activités dans la wilaya de Batna. Le 12 janvier, ce sera Alger qui sera à l'honneur en abritant au CIC la remise du prix du président de la République.

Le programme s'étalera sur cinq jours, du 8 au 12 janvier 2021. Les activités se situent cette année à Batna, illustrant la dimension nationale de la célébration de yennayer. Le responsable du Haut-Commissariat à l'amazighité, Si El-Hachemi Assad, organise cette célébration en choisissant un lieu allant de l'est à l'ouest, jusqu'au sud du territoire national. Yennayer est un moment clé pour faire rayonner davantage l'amazighité, un élément fondamental de notre identité.

Aussi, le programme du HCA à Batna est riche, dense et varié, s'appuyant sur les éléments du patrimoine ancestral ainsi que sur l'adaptation à l'actualité, au temps moderne d'aujourd'hui ainsi qu'au progrès. A Batna, le programme d'activités a commencé le 10 janvier. Ces activités se distinguent par l'organisation de deux journées d'étude animées par d'éminents universitaires venant de Mostaganem,



Constantine, Batna et Alger. Le patrimoine s'illustre par la participation d'artisans sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Parmi les points marquants de cette rencontre sur yennayer à Batna, on notera une séance de reboisement de 1 000 arbres, la visite d'une école primaire lors d'un cours sur yennayer, la distribution d'un certificat aux adultes ayant participé à des cours d'apprentissage de la langue amazighe, l'organisation d'ateliers, notamment celui de

l'écriture du tifinagh et, bien sûr, une vaste exposition sur le livre amazigh, avec la présence d'éditeurs et d'auteurs. Parmi ces maisons d'édition on retrouve celle de Nouredine Necib, qui a été la première à publier le saint Coran en tamazight.

Dans ce Salon du livre, le Haut-Commissariat à l'amazighité se place en haute position avec ses centaines de publications constituant une mine d'or sur la connaissance de la culture amazighe d'une manière scientifique, dans le passé, le présent et

le futur. Quant à la remise du prix du président de la République, couronnant la culture et la civilisation, il sera remis solennellement au Centre international de conférences à Alger. Pour rappel, pas moins d'une centaine d'œuvres sont inscrites à ce concours.

Ce nombre aurait été plus important s'il n'y avait pas eu de rejet de candidatures n'ayant pas obéi aux strictes conditions de participation. Pour sa première édition, le Haut-Commissariat à l'amazighité a ainsi voulu manifester sa rigueur dans l'application des règles concernant l'élaboration du concours. Le prix concerne quatre catégories honorant les recherches dans le patrimoine profond de notre passé, revivifiant nos valeurs, nos principes et notre savoir-vivre. Le passé oui, mais sans occulter le futur, avec un prix attribué à la fantastique évolution mondiale que constitue le numérique.

Kamel Cheriti



JOURNÉE ARABE D'ALPHABÉTISATION

Le taux d'analphabétisme réduit à 8,71%

LE TAUX d'analphabétisme en Algérie a reculé au cours de ces dernières années, pour arriver à 8,71% en 2019. Un résultat obtenu grâce aux efforts consentis par l'Etat, selon le directeur général de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Kamel Kharbouche, dans une allocution prononcée à l'occasion des festivités officielles célébrant la Journée arabe d'alphabétisation, organisée à Médéa. Abrisées par la salle de conférences du pôle universitaire de Médéa, les festivités, qui ont lieu le 8 janvier de chaque année, ont été marquées par la présence du SG de la wilaya, du directeur général de l'organisme Iqraa, des associations locales, des cadres et des apprenants de l'Office local «L'ALESCO a célébré

l'événement à travers un forum animé via les canaux virtuels sur les thématiques relatives aux meilleures méthodes et pratiques à mettre en œuvre dans les programmes d'alphabétisation et d'enseignement des adultes. Il s'agit d'axer les efforts pour réduire le phénomène d'analphabétisme, qui constitue une entrave au développement», a-t-il été indiqué. Il a été rappelé le danger que représente le phénomène d'analphabétisme, lequel est passé en Algérie de 28,3%, selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2008, à 8,71% en 2019, d'après les estimations de l'ONAEA. Pour sa part, le directeur de l'antenne locale de l'office, Lakhdar Mokhdache, a déclaré que l'événement a été célébré par une exposition des travaux des apprenants, des activités organisées par des classes d'enseignement de tamazight, la déclamation d'un poème sur les effets de la pandémie, etc.

Rappelons que le taux d'analphabétisme dans la wilaya de Médéa, en baisse constante, a été réduit de 27,60% en 2008 à moins de 16% en 2019. Une performance réalisée grâce «aux enseignants et aux bénévoles qui n'ont ménagé aucun effort pour lutter contre le phénomène en l'espace d'une décennie, et ce à travers les classes d'enseignement ouvertes dans les communes de la wilaya. A noter qu'une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux apprenants et apprenants a été organisée en signe d'encouragement.

Nabil B.

TIZI OUZOU

Erection d'une statue à l'effigie de Chachnak

UNE STATUE à l'effigie de Chachnak, d'abord roi puis pharaon d'Egypte, sera mise sur son socle demain, en milieu d'après-midi, à Tizi Ouzou. L'érection de cette statue aura lieu plus exactement sur la trémie réalisée sur l'avenue Abane-Ramdane. Cette statue, commandée et financée par l'APW de Tizi Ouzou, est d'une hauteur de plus de 4,40 m. Elle est faite en bronze avec une couleur flavescence.

Son coût dépasse 5 000 000 DA. Le sculpteur qui a réalisé cette œuvre s'appelle Ferdi. Il est enseignant à l'Ecole des beaux-arts d'Azazga. Contacté par téléphone par le Jeune Indépendant pour avoir des informations concernant le temps de réalisation de la

statue, son poids exact ainsi que les différents matériaux utilisés en dehors du bronze, M. Ferdi s'est montré indisposé à nous communiquer ce genre d'informations. Toujours est-il que si l'érection de cette statue à Tizi Ouzou a suscité la joie et la fierté de certains, d'autres, en revanche, considèrent qu'une telle œuvre à Tizi Ouzou n'est aucunement opportune, et ce pour la simple raison que si Chachnak est certes d'origine berbère, il n'est quand même pas natif d'Algérie mais bel et bien de Libye.

D'autres évoquent des paramètres de sécurité urbanistique et architecturale. A-t-on pris en considération le paramètre sismique dans l'érection de la stèle à cet endroit précis ?

Est-ce qu'à long terme, le poids de la stèle ne risque-t-il pas de provoquer l'effondrement du toit de la trémie ? En d'autres termes, est-ce que le toit de la trémie a été conçu pour supporter le poids d'une statue, surtout lorsqu'on sait que le bronze est une matière qui pèse lourd ?

Notons que d'autres avis encore estiment que l'argent dépensé dans la réalisation de cette statue aurait pu servir à financer des projets plus prioritaires tels que la réhabilitation de certaines infrastructures comme les écoles. En définitive, l'érection de la stèle à l'effigie de Chachnak à Tizi Ouzou ne fait pas l'unanimité chez les Tizi-Ouziens.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

INDUSTRIE PUBLIQUE

Stagnation des prix à la production

LES PRIX à la production du secteur industriel public, hors hydrocarbures, ont connu une relative stagnation, soit - 0,2% durant le 3ème trimestre par rapport au 2ème trimestre 2020, selon l'Office national des statistiques (ONS). Cette relative stagnation des prix sortie d'usine, optique acheteur, s'explique par une baisse ou stagnation des prix de la majorité des secteurs d'activité durant le 3ème trimestre 2020 et par rapport au trimestre précédent.

En effet, à l'exception, d'une hausse de (+1,4%) des prix à la

production des mines et carrières et de (0,5%) des industries des bois, le reste des branches ont connu soit une baisse ou une relative stagnation des prix à la production industrielle.

Au cours du 3ème trimestre 2020 et par rapport au précédent, les prix à la production industrielle du secteur de l'énergie ont reculé de (7%), les matériaux de construction (-0,2%). Au 3ème trimestre 2020 et par rapport à la même période 2019, les prix à la production industrielle, hors hydrocarbure, ont augmenté de 2,2%, selon l'organisme des

statistiques. Durant les neuf premiers mois 2020 et par rapport à la même période de l'année d'avant, les prix à la production du secteur industriel public, hors hydrocarbures, ont connu, une variation haussière de 2,5%. Cette variation a été tirée essentiellement par les secteurs des industries des cuirs et chaussures avec 9,9%, les mines et carrières avec (7,2%), énergies (5,2%) et les industries sidérurgiques métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISM-MEE) avec (3,9%). D'autres secteurs industriels ont,

également, connu des hausses qui restent moins importantes, il s'agit des textiles avec (2,8%), des industries des bois (1,8%), des industries agroalimentaires avec (1,2%), alors que les industries chimiques et les matériaux de constructions ont connu une relative stagnation avec respectivement (0,3%) et (0,1%). Pour rappel, la croissance moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures, sur toute l'année 2019, avait atteint 2,8% par rapport à 2018.

H. B.